

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 14465 Numéro SIREN : 439 208 190 Nom ou dénomination : SAS RUE LA BOETIE

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2022 sous le numéro de dépôt 116217



S.A.S. Rue la Boétie
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



S.A.S. Rue la Boétie

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la S.A.S. Rue la Boétie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. Rue la Boétie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 21 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Frank Astoux

SAS RUE LA BOETIE

BILAN
au 31 décembre 2021

ACTIF	31-déc-21			31-déc-20
	BRUT	AMORT-DEPR	NET	NET
CAPITAL NON APPELE	-	-	-	-
► ACTIF IMMOBILISE	20 549 435 764 €	38 689 €	20 549 397 075 €	19 259 383 565 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 679	17 679	-	-
Autres licences et logiciels	17 679	17 679	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 616	21 010	606	924
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Réhabilitation immeuble	-	-	-	-
Installations générales, agencement	-	-	-	-
Matériel informatique	11 290	11 290	-	-
Mobilier de bureau	10 327	9 720	606	924
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 549 396 468	-	20 549 396 468	19 259 382 641
Titres de participation	20 549 396 468	-	20 549 396 468	19 259 382 641
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Avances consolidables CASA	-	-	-	-
Avances consolidables CASA – Icne	-	-	-	-
► ACTIF CIRCULANT	23 077 247 €	- €	23 077 247 €	18 538 185 €
STOCKS ET EN COURS	-	-	-	-
CREANCES	118 086	-	118 086	825 690
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Créances fiscales et sociales	115 280	-	115 280	822 884
Autres créances	2 806	-	2 806	2 806
Groupe - CASA intégration fiscale	-	-	-	-
DIVERS	22 959 161	-	22 959 161	17 712 495
Valeur mobilière de placement	-	-	-	-
Banque	22 959 161	-	22 959 161	17 712 495
► COMPTES DE REGULARISATION	10 167 €	- €	10 167 €	11 555 €
Charges constatées d'avance	10 167	-	10 167	11 555

TOTAL ACTIF	20 572 523 178 €	38 689 €	20 572 484 488 €	19 277 933 304 €
--------------------	-------------------------	-----------------	-------------------------	-------------------------

PASSIF	31-déc-21	31-déc-20
► CAPITAUX PROPRES	19 847 358 241 €	18 151 631 732 €
Capital social	2 928 712 724	2 744 902 948
Primes d'apport, de fusion ...	6 123 094 497	6 123 094 497
Primes d'émission	10 079 679 388	8 991 869 570
Réserve légale	292 871 272	274 490 295
Réserves réglementées	-	-
Report à nouveau	17 070 549	21 050 868
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 284 094 882	3 980 319
Acomptes sur dividende	- 878 368 943	-
Provisions réglementées	203 873	203 873
► PROVISIONS	- €	- €
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
► DETTES	725 126 247 €	1 126 301 573 €
DETTES FINANCIERES	723 414 888	1 125 410 209
Dépôts et garanties reçus	-	-
Conventions de c/c CRCAM - Pal	722 283 781	1 125 410 209
Conventions de c/c CRCAM - Icne	-	-
Groupe - CASA intégration fiscale	1 131 107	-
DETTES D'EXPLOITATION	1 711 359	891 364
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 222 872	876 395
Dettes fiscales et sociales	488 486	14 969
Dettes sur immobilisations	-	-
Autres dettes	-	-
► COMPTES DE REGULARISATION	- €	- €
Produits constatés d'avance	-	-

TOTAL PASSIF	20 572 484 488 €	19 277 933 304 €
---------------------	-------------------------	-------------------------

SAS RUE LA BOETIE

COMPTE DE RÉSULTAT

au 31 décembre 2021

	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	- €	- €
Autres produits divers de gestion	-	-
Produits des activités annexes	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges d'exploitation	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION	4 787 843 €	3 982 363 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 972 963	3 609 740
Frais divers de gestion	5 251	1 925
Loyers et charges	467 414	440 982
Assurances	22 684	20 184
Honoraires et prestations diverses	167 872	184 913
Missions, réceptions et déplacements	5 423	5 593
Personnel détaché et Interim	2 853 540	2 499 116
Moyens généraux de fonctionnement	415 765	423 675
Frais de documentation	35 013	33 352
CHARGES DE PERSONNEL	283 255	313 344
Salaires	251 461	262 841
Charges sociales	31 794	50 504
IMPÔTS ET TAXES	531 307	56 244
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	318	3 035
Dotations aux amortissements	318	3 035
Dotations aux provisions	-	-
► RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 787 843 €	-3 982 363 €
PRODUITS FINANCIERS	1 290 013 832 €	- €
Revenus des Titres de participation	1 290 013 832	-
Profits sur cessions de VMP	-	-
Intérêts des avances consolidables CASA	-	-
Autres produits financiers	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	0 €	- €
Charges d'intérêts	-	-
Intérêts des C/C CRCAM	-	-
Autres charges financières	-	-
► RÉSULTAT FINANCIER	1 290 013 832 €	0 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	2 043 €
Produits exceptionnels	-	-
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	-	-
Produits sur exercices antérieurs	-	2 043
Reprises sur provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
Charges exceptionnelles	-	-
VNC éléments d'actif cédés	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotations aux amortissements dérogatoires	-	-
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
► RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- €	2 043 €
Impôt sur les bénéfices	1 131 107	-
RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 284 094 882 €	-3 980 319 €

Le total du bilan s'élève à 20.572.484.488 € et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1.284.094.882 €.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

Règles et méthodes comptables

Eléments significatifs

Tableau des immobilisations

Tableau des amortissements

Tableau des provisions et dépréciations

Etat des échéances

Etat des charges à payer et des produits à recevoir

Etat des charges et produits constatés d'avance

Etat des placements

Suivi des engagements hors bilan

Composition du capital social

Etats des filiales et participations

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la SAS sont établis et présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales (Art L 123-12 à L 123-28-2 et R123-172 et suivants du code de commerce et dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement 2016-07).

L'impact sur les participations détenues par la société est décrit dans le paragraphe activité du rapport de gestion.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que les mesures de sanctions économiques contre la Russie adoptées en réponse par un certain nombre de pays peuvent avoir des répercussions économiques et financières importantes, dont une hausse des prix des matières premières. Celles-ci pourraient avoir des effets négatifs sur Crédit agricole SA et ses clients. Ces conditions peuvent évoluer au fur et à mesure de l'évolution du conflit.

A la date d'arrêté des comptes nous n'avons pas connaissance d'incertitudes remettant en cause la poursuite de l'exploitation de la SAS Rue La Boétie.

I – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ❑ continuité de l'exploitation,
- ❑ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ❑ indépendance des exercices.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société.

L'ensemble de ces titres est comptabilisé au coût historique. Les frais d'acquisition sont incorporés au coût d'acquisition des titres.

A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet de dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2021, la SAS Rue La Boétie détient 1 726 880 218 actions de Crédit Agricole S.A., soit 55,46 % de son capital social.

2. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant le mode « FIFO – PEPS » (premier entré, premier sorti).

4. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5. Capital

Au 31 décembre 2021, le capital de la SAS Rue La Boétie est de 2.928.712.724 euros. Il est représenté par 1.464.356.362 actions entièrement libérées de 2,00 euros de valeur nominale.

6. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole.

7. Rémunérations des dirigeants

Conformément à la quarante-troisième résolution de l'Assemblée générale du 05 mai 2010, les charges comprennent une rémunération des dirigeants, pour un montant brut de 251.461 €, les charges sociales et fiscales y afférentes s'élevant à 31.794 €.

8. Produits et charges exceptionnels

Le cycle exceptionnel tient compte à la fois des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel. Le résultat exceptionnel de l'exercice 2021 est nul.

9. Effectifs détachés

Au 31/12/2021, les effectifs détachés sur l'entité s'élèvent à 8,35.

10. Consolidation

Les comptes de la SAS Rue La Boétie sont consolidés selon la méthode d'intégration globale au niveau du groupe Crédit Agricole au titre de la consolidation bancaire. De ce fait, la SAS Rue La Boétie n'établit pas de comptes consolidés et de rapport consolidé de gestion.

11. Intégration fiscale

La SAS Rue La Boétie fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du groupe d'intégration fiscale dont Crédit Agricole S.A. est tête de groupe. Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, chaque société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée distinctement.

La convention prévoit également un principe de réallocation au profit de la SAS Rue La Boétie d'une somme égale à 100% de l'économie d'impôt société et de contribution sur les bénéfices dont la société est à l'origine et liée à la minoration du résultat d'ensemble du groupe fiscal Crédit Agricole élargi qui résultera de la neutralisation des dividendes et/ou quotes-parts de frais et charges sur dividendes intra-groupe reçus par la SAS Rue La Boétie.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la SAS Rue La Boétie ne sera titulaire à raison de cette situation d'aucune créance sur Crédit Agricole S.A. et ce même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le trésor public en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble. Toutefois, en application du principe exposé ci-dessus, dans l'hypothèse où la SAS Rue La Boétie aurait antérieurement enregistré un déficit et redeviendrait bénéficiaire au titre d'un exercice déterminé, elle sera alors en droit de calculer sa charge d'IS, sous déduction de ce déficit dans les conditions qui se seraient appliquées en l'absence d'appartenance au groupe fiscal Crédit Agricole élargi.

La convention d'intégration fiscale a fait l'objet d'un renouvellement à effet du 1^{er} janvier 2015 pour une nouvelle période de cinq ans. Ladite convention a fait l'objet d'un avenant à effet du 1^{er} janvier 2016. Une nouvelle convention de régime groupe fiscal a été signée à effet du 1^{er} janvier 2020 qui remplace celles intervenues antérieurement.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés s'élève à 1.131.107 € pour l'exercice 2021.

12. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La survenance d'aucun événement marquant n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2021.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La SAS Rue La Boétie a procédé à deux augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31/12/2021. Ces augmentations ont été autorisées par l'assemblée générale du 05 mai 2021.

- La 1^{ère} augmentation du capital social a été réalisée au 22 juillet 2021 pour un montant de 129.000.690,00 €. Le capital social a été ainsi porté de 2.744.902.948 € à 2.873.903.638 €, par l'émission de 64.500.345 actions nouvelles de deux euros de nominal. L'émission des actions était assortie d'une prime d'émission de 11,75 € par action. La souscription des actions nouvelles a été totalement réalisée et libérée par compensation avec des avances en comptes courants d'associés à concurrence de 886.879.743,75 €. Ces avances, mises en place en juin 2021, étaient liées au paiement d'un acompte sur dividende par la SAS Rue La Boétie.

Par suite ces avances ont été intégralement remboursées.

- La 2^{nde} augmentation du capital social a été réalisée au 17 décembre 2021 pour un montant de 54.809.086,00 €. Le capital social a été ainsi porté de 2.873.903.638 € à 2.928.712.724 €, par l'émission de 27.404.543 actions nouvelles de deux euros de nominal. L'émission des actions était assortie d'une prime d'émission de 12,71 € par action. La souscription des actions nouvelles a été totalement réalisée et libérée par compensation avec les avances en comptes courants d'associés consenties en décembre 2020 à concurrence de 403.120.827,53 €.

Par suite ces avances ont été partiellement remboursées. Il apparaît que le solde restant à rembourser s'élève à un montant de 722 273 751,95 €.

A l'issue de ces deux opérations le capital social de la société s'élève à 2.928.712.724 €. Il est divisé en 1.464.356.362 actions de deux euros de valeur nominale chacune.

SAS RUE LA BOETIE

IMMOBILISATIONS

au 31 décembre 2021

2021				
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 679 €	- €	- €	17 679 €
Frais d'établissement, de recherche et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	17 679	-	-	17 679
Avances et acomptes	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 616 €	- €	- €	21 616 €
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 616	-	-	21 616
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
► IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19 259 382 641 €	1 290 013 828 €	- €	20 549 396 468 €
Titres de participation	19 259 382 641	1 290 013 828	-	20 549 396 468
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	19 259 421 936 €	1 290 013 828 €	- €	20 549 435 764 €

2021				
SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montants des amortissements en fin d'exercice
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	38 371 €	318 €	- €	38 689 €
Autres immobilisations incorporelles	17 679	-	-	17 679
Immobilisations corporelles	20 692	318	-	21 010
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 692	318	-	21 010

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	318 €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	318	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	318	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
	Dotations	Reprises
► IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Constructions sur sol propre	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-
► IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €
Titres de participation - frais d'acquisition	-	-

SAS RUE LA BOETIE

PROVISIONS et DEPRECIATIONS

au 31 décembre 2021

2021				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
► PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	203 873 €	- €	- €	203 873 €
pour investissement	-	-	-	-
pour hausse des prix	-	-	-	-
pour fluctuation des cours	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	203 873	-	-	203 873
Autres	-	-	-	-
► PROVISIONS	- €	- €	- €	- €
pour litiges	-	-	-	-
pour garanties données aux clients	-	-	-	-
pour pertes sur marché à terme	-	-	-	-
pour amendes et pénalités	-	-	-	-
pour pertes de change	-	-	-	-
pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
pour impôts	-	-	-	-
pour renouvellement des immo	-	-	-	-
pour grosses réparations	-	-	-	-
pour charges fiscales et sociales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
► DÉPRÉCIATIONS	- €	- €	- €	- €
Des immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Des immobilisations corporelles	-	-	-	-
Des droits et concessions	-	-	-	-
Des titres de participations	-	-	-	-
Des autres immobilisations financières	-	-	-	-
Des stocks et en cours	-	-	-	-
Des comptes clients	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	203 873 €	- €	- €	203 873 €

2021

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
► ÉTAT DES CRÉANCES	128 253 €	128 253 €	- €
De l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1) et (2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant	118 086	118 086	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	-	-	-
Créances représentatives des titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-
État - TVA	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	115 280	115 280	-
Groupe et associés (2)	-	-	-
Autres créances	2 806	2 806	-
Charges constatées d'avance	10 167	10 167	-
RENVOIS			
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		
(2) Prêts et avances consentis aux associés	-		

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
► ÉTAT DES DETTES	725 126 247 €	2 842 466 €	722 283 781 €	- €
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2) et (3)	722 283 781	-	722 283 781	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 222 872	1 222 872	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Organismes sociaux	-	-	-	-
État - Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
État - TVA	-	-	-	-
État - Autres impôts et versements assimilés	488 486	488 486	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	1 131 107	1 131 107	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
RENVOIS				
(1) Avances souscrites			2 012 294 909	
(1) Remboursements ou capitalisations d'avances			1 290 011 128	
(2) Emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques			-	
(3) Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			-	

SAS RUE LA BOETIE

Charges à payer au 31 décembre 2021

2021

► MONTANT DES CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	113 205 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières diverses	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 205
Dettes sociales	-
Dettes fiscales	-
Autres dettes	-

Produits à recevoir au 31 décembre 2021

2021

► MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	- €
Créances clients	-
Créances fiscales	-
Créances sociales	-
Autres créances	-

Charges et Produits constatés d'avance au 31 décembre 2021

2021

► MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	- €
Produits d'exploitation	-
► MONTANT DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 167 €
Charges d'exploitation	10 167

SAS RUE LA BOETIE

État des Placements au 31 décembre 2021

2021

	Quantité	Cours Unitaire à la Clôture	Valorisation à la Clôture
► <i>SICAV</i>			- €
			- €
► <i>Placements Obligataires</i>			- €
► <i>Autres placements</i>			- €
TOTAL PORTEFEUILLE			- €

2021

► Engagements reçus	Montant des engagements
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	- €

► Engagements donnés	Montant des engagements
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	- €

	Nombre	Valeur nominale en €
► <i>Actions composant le capital social en début d'exercice</i>	1 372 451 474	2,00 €
► <i>Actions émises pendant l'exercice</i>	91 904 888	2,00 €
► <i>Actions remboursées pendant l'exercice</i>	-	- €
► <i>Actions composant le capital social en fin d'exercice</i>	1 464 356 362	2,00 €

Tableau de variation des capitaux propres 2021

	31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Dividende versé en 2021 (Acompte + Solde)	Résultat 2021	Variation de capital	Variation primes et réserves	31/12/2021
Capital social	2 744 902 948	-		-	183 809 776	-	2 928 712 724
Primes d'apport, de fusion	6 123 094 497	-		-	-	-	6 123 094 497
Primes d'émission	8 991 869 570	-		-	-	1 087 809 818	10 079 679 388
Réserve légale	274 490 295	-		-	-	18 380 978	292 871 272
Réserves réglementées	-	-		-	-	-	-
Report à nouveau	21 050 868	- 3 980 319	-	-	-	-	17 070 549
Résultat de l'exercice	- 3 980 319	3 980 319	-	1 284 094 882	-	-	1 284 094 882
Acomptes sur dividende	-	-	- 878 368 943	-	-	-	- 878 368 943
Provisions réglementées	203 873	-		-	-	-	203 873
Total capitaux propres	18 151 631 732 €	-	0 €	- 878 368 943 €	1 284 094 882 €	183 809 776 €	1 106 190 795 €
							19 847 358 241 €

Engagements hors bilan

au 31 décembre 2021

►	<i>Engagements reçus</i>	Montant des engagements
	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	- €

►	<i>Engagements donnés</i>	Montant des engagements
	TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	- €

SAS RUE LA BOETIE

FILIALES ET PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2021

2021

	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Valorisation boursière	% de déten	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	en milliers d'€	en millions d'€			brute	nette			en millions d'€	en millions d'€	
► FILIALES ET PARTICIPATIONS											
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	9 340 727	45 732	39 075 373 667 €	55,463%	20 549 396 468 €	20 549 396 468 €	- €	- €	3 796	4 461	1 290 013 832 €
12, Place des États-Unis	représentant				représentant						
92127 MONTROUGE CEDEX	3 113 575 591				1 726 880 218						
SIREN : 784 608 416	actions				actions						
Comptes sociaux au 31/12/2021			au 31 décembre 2021								
TOTAL					20 549 396 468 €	20 549 396 468 €					1 290 013 832 €

Le portefeuille de titres de participation a été apporté à l'origine par les Caisses Régionales de Crédit Agricole dans le cadre de la cotation de Crédit Agricole S.A.

La S.A.S. Rue la Boétie bénéficie du régime des sociétés mères et filiales.

La S.A.S. Rue la Boétie fait partie à compter du 01/01/2010 du groupe fiscal élargi constitué par Crédit Agricole S.A.

S A S R U E L A B O E T I E

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux. Le onze mai à neuf heures dix.

Les associés de la société par actions simplifiée "SAS RUE LA BOETIE" ont assisté à la réunion de l'Assemblée générale. Chaque associé a été régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, et en complément par courriel avec accusé de réception le 28 avril 2022.

Les dispositions de l'article 22 des statuts de la société prévoient que les associés peuvent, sur décision du Président et/ou du Vice-Président mentionnée dans la lettre de convocation, participer aux assemblées générales par tous moyens de télécommunication ou télétransmission y compris internet, dans les conditions des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le Président, usant de cette faculté et en conformité avec le contexte sanitaire actuel imposé par les pouvoirs publics, a fixé les modalités de participation et de vote sur le site internet dédié à cette assemblée en s'assurant que la procédure et la technologie employée satisfaisaient à des caractéristiques techniques permettant l'intégrité du vote exprimé. Il est précisé que le vote a été ouvert sur le site à compter du 29 avril 2022 à 8h jusqu'à l'issue de cette assemblée et au plus tard à 11h.

Monsieur Dominique LEFEBVRE, Président de la société, et Monsieur Raphaël APPERT, Vice-Président, qui assistent à la réunion en audioconférence, président la séance de la SAS RUE LA BOETIE.

Monsieur Pascal DESAMAIS (Président de la Caisse régionale de Crédit agricole Centre Est) et Monsieur Frédéric BARAUT (Directeur général de la Caisse régionale de Crédit agricole Centre France) et représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires ayant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Grégory ERPHELIN assume les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Frank ASTOUX représentant Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est présent.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ayant voté à distance possèdent 1.464.356.362 actions correspondant à 1.464.356.362 droits de vote sur les 1.464.356.362 actions formant le capital social, et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus de la moitié des droits de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- ➔ La feuille de présence des associés.
- ➔ Un exemplaire des statuts de la Société.
- ➔ Le tableau de répartition des droits de vote.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- ➔ Le rapport du Président et du Vice-Président.
- ➔ Le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial du Commissaire aux comptes.
- ➔ Le texte du projet de résolutions.

Le Président rappelle que l'ordre du jour sur lequel a été convoquée la présente assemblée est le suivant :

1°/ Détermination du sens du vote du Président et/ou du Vice-Président lors de l'Assemblée générale mixte de Crédit Agricole S.A. du 24 mai 2022

2°/ Comptes annuels

- Rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, quitus au Président ; au Vice-Président, aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

3°/ Financement des opérations de la SAS Rue La Boétie

- Autorisation à donner au Président et/ou au Vice-Président de procéder à des achats de titres Crédit Agricole S.A. ;
- Autorisation à donner au Président et/ou au Vice-Président de signer des conventions de prêt ou de compte courant d'associé avec les Caisses régionales ;
- Délégation de compétence à conférer au Président et/ou au Vice-Président à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois à l'augmentation du capital de la SAS Rue La Boétie, dans la limite d'un plafond global autorisé, de constater la réalisation définitive des augmentations et de modifier corrélativement les statuts ;
- Projet d'affectation d'une partie de la prime d'émission à la réserve légale ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Dominique LEFEBVRE ouvre la séance. Puis, Monsieur Thomas BLANCO commente l'activité de la SAS Rue La Boétie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Président LEFEBVRE remercie Monsieur Thomas BLANCO de son intervention et invite l'assistance à prendre la parole pour poser des questions ou formuler des questions.

Puis, Monsieur Frank ASTOUX représentant Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes de la Société, donne lecture de ses rapports.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre. Le Président, après avoir constaté que plus personne ne souhaite prendre la parole, invite les associés n'ayant pas encore voté et qui souhaiteraient le faire en séance à se connecter sur l'adresse internet du site dédié au vote des résolutions de l'Assemblée. L'intégralité des résolutions ayant été mise à la disposition des associés sur le site de vote, le Président propose qu'il ne soit pas procédé à leur lecture intégrale en séance.

Le texte des résolutions mises aux voix et le résultat des votes sont les suivants :

TRENTE- HUITIEME RESOLUTION (Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021 de la SAS RUE LA BOETIE)

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de la Présidence et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat dudit exercice :

- approuve lesdits bilan et compte de résultat,
- approuve et ratifie en tant que de besoin les opérations décrites dans ce rapport ou traduites dans ces comptes,
- donne quitus au Président, au Vice-Président, aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents ou ayant voté à distance, soit 1.464.356.362 voix.

TRENTE-NEUVIEME RESOLUTION (Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, décide d'approuver ce rapport dans tous ses termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents ou ayant voté à distance, soit 1.464.356.362 voix.

QUARANTIEME RESOLUTION (Affectation du résultat)

Après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à un bénéfice de 1.284.094.882 €, et que la réserve légale a été entièrement dotée à hauteur du plafond légal de 10% du capital social, l'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Report à nouveau	17.070.548,90 €
- Bénéfice de l'exercice	1.284.094.881,94 €
Soit un bénéfice distribuable:	1.301.165.430,84 €
- Autres réserves	403 136 456,73 €
- Distribution d'un dividende (0,64 € par action)	878.368.943,36 €
- Report à nouveau après affectation du résultat	19 660 030,75 €
TOTAL	1.301.165.430,84 €

Il est rappelé que sur décision de la présidence du 28 juin 2021 la société a procédé le 29 juin 2021 au versement d'un acompte sur dividendes de 0,64 € par action, soit un montant de 878.368.943,36 €. Il n'est pas prévu lors de cette Assemblée Générale de distribuer un solde sur ce dividende.

Conformément à la loi, il est fait information des distributions opérées par la société au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende net (en euro)	Total (en euro)
2018	0,73 €	0,73 €
2019	0,80 €	0,80 €
2020	0,82 €	0,82 €

A noter que la distribution relative à l'exercice 2020 de 0,82 € par action s'est opérée par prélèvement sur la prime d'émission.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents ou ayant voté à distance, soit 1.464.356.362 voix.

.../...

.../...

QUARANTE-CINQUIEME RESOLUTION *(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée générale de la SAS Rue La Boétie donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale de la SAS Rue La Boétie pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité relatives ou consécutives aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent et/ou des résolutions complémentaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées des associés présents ou ayant voté à distance, soit 1.464.356.362 voix.

Aucune question n'étant posée et plus rien n'étant à délibérer, le Président lève la séance à neuf heures cinquante-cinq.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture par le Président, le Vice-Président, le Secrétaire de séance et les Scrutateurs.

EXEMPLAIRE CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
Le Président

Dominique LEFEBVRE